



Conseil général Agiez

Procès-verbal de la séance du Conseil Général ordinaire du 6 juin 2024

Le président, Andy Bécue ouvre la séance à 20h, salue l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Renouvellement du bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Comptes 2023
- Préavis municipal
- Rapport de la commission de gestion/finances
7. Propositions individuelles et divers

L'ordre du jour présenté comme tel est accepté par le Conseil à l'unanimité.

1. Appel :

Membres présents: 24

Membres excusés: 12

Membres absents: 4

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Une minute de silence en mémoire de Mme Arlette Petermann, Mme Anne Bonvin (membre du Conseil), Mme Isabelle Bridel et M. Paul Bridel, décédés cette année.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le PV ayant été distribué, la lecture n'est pas faite. Il n'y a pas de commentaire.

Acceptation du PV de la séance précédente à l'unanimité par le Conseil.

3. Assermentation des nouveaux membres :

Pas de nouvelle assermentation.

4. Renouvellement du bureau

Le président annonce le renouvellement du bureau ainsi que le renouvellement de la commission de gestion/finances.

Cette dernière étant renouvelée chaque année.

Présidence : M. Andy Bécue se représente au poste de Président du Conseil. Aucune autre personne n'exprime son souhait de se présenter à ce même poste. Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, M. Bécue est donc élu tacitement pour l'année prochaine en tant que Président du Conseil.

Vice-présidence : M. Jérémy Besson se représente au poste de Vice-Président du Conseil. Aucune autre personne n'exprime son souhait de se présenter à ce même poste. Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, M. Besson est donc élu tacitement pour l'année prochaine en tant que Président du Conseil.

Scrutateurs : MM. Francisco Pinto et Antonio Mucedola se représentent au poste de scrutateurs. Aucune autre personne n'exprime son souhait de se présenter à ces mêmes postes. Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, MM. Pinto et Mucedola sont donc élus tacitement pour l'année prochaine en tant que scrutateurs.

Suppléants scrutateurs : Mme Emmanuelle Rossier a exprimé le souhait de ne pas se représenter en tant que suppléante. Mme Nathalie Vallotton se représente au poste de suppléante scrutatrice. Mme Joëlle Arenas se présente au poste de suppléante scrutatrice. Aucune autre personne n'exprime son souhait de se présenter à ce même poste. Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, Mmes Vallotton et Arenas est donc élue tacitement pour l'année prochaine en tant que suppléantes scrutatrices.

Commission gestion/finances : Deux personnes membres de la commission sont excusées pour cette séance (MM. Porchet et Mucedola).

M. Jacques-André Porchet et M. Antonio Mucedola ont tous deux exprimé leur souhait auprès du Président du Conseil de se représenter comme membres de la Commission Gestion/finances. M. Francisco Pinto exprime son souhait de ne pas se représenter. Mme Céline Ré se présente pour faire partie de la commission. Aucune autre candidature n'est exprimée. Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, MM. Porchet et Mucedola, ainsi que Mme Ré sont élus tacitement.

Suppléance de la commission gestion/finances : Mme Nathalie Vallotton se représente au poste de suppléante à la commission gestion/finances. Aucune autre personne n'exprime son souhait de se présenter à ce même poste. Le nombre de candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir, Mme Vallotton est donc élue tacitement pour l'année prochaine en tant que suppléante de la commission gestion/finances.

Remerciements du Président aux personnes s'étant présentées ce soir et à tous les membres du bureau.

5. Communication de la Municipalité :

Le président laisse la parole aux différents délégués du Conseil :

STEP : M. Jean-Paul Leutwyler, aucune communication

ASIOR : Mme Nicolet, déléguée, validation des comptes de l'ASIOR, pas d'autres remarques ni communications.

ORPC : M. Jérémy Besson, aucune communication.

La parole est donnée aux Municipaux.

M. Philippe Schwendimann, Syndic :

M. le Syndic souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

SDISPO : les pompiers vont mettre un point principal pour lutter contre les feux de forêts.

Fontaines : M. Schwendimann annonce que des travaux ont commencé à la fontaine de l'église.

Mme Annick Pétermann :

Eau : la qualité de l'eau est excellente. Le rapport annuel de la qualité de l'eau pour l'année 2023 est affiché aux piliers publics ainsi que sur le site internet. Il sera inséré dans un prochain Agiez'Info.

Nouveau réservoir intercommunal ABA : Dans le courant du 2^{ème} semestre 2023, la commune d'Arnex n'ayant pas exprimé de décision quant à son intégration dans le projet de réservoir intercommunal. M. Samuel Grossenbacher, Ingénieur d'Herter & Wiesmann a préparé un projet chiffré pour la construction d'un nouveau réservoir pour les communes d'Agiez et Bofflens uniquement.

M. Grossenbacher a transmis les plans, le rapport technique et le devis estimatif des travaux début janvier 2024.

Ce dernier s'élève à CHF 1'600'000.00.

Suite à la séance, début janvier, avec la Préfecture, l'ECA, l'Office de la Consommation du Canton et les bureaux d'ingénieurs, la Commune d'Arnex a donné son accord courant avril 2024 pour intégrer le projet intercommunal.

Suite à cette adhésion, M. Grossenbacher a remodelé les plans et devis pour trois communes, soit augmenter le volume du réservoir de 700 à 1'000m³. Les raccordements et appareillages ne changeront pas. Comme une troisième commune a intégré le projet, les subventions seront plus élevées de la part de l'ECA.

A ce jour, un groupe de travail a été créé avec les trois municipaux responsables des eaux. Dans un premier temps, il s'agira de décider de la forme et de la configuration de la collaboration intercommunale. A ce groupe de travail, se joindront également les trois municipaux « des finances » de chaque commune, ainsi qu'un délégué de chaque commission des eaux.

Mme Annick Pétermann nous rend attentifs au fait que la Municipalité souhaite garder la propriété de son réseau d'eau et non qu'il soit intégré dans un réseau de distribution intercommunal, pour le moment.

M. François Vallotton :

Collège de Montcherand : La rentrée des élèves dans le nouveau collège de Montcherand se précise. Une visite du bâtiment a été organisée. M. Vallotton présente le nouveau bâtiment aux membres du Conseil présents (présentation Powerpoint).

Sept jeunes élèves du Collège de Montchoisi ont participé aux championnats mondiaux de robotique Lego FLL à Houston au Texas, fin avril.

L'ASIOR a financé en partie ce déplacement.

UAPE : La mise en service de l'UAPE nécessite une modification des règles de priorités de l'AJOVAL qui doit correspondre aux enclassements.

Une convention vient d'être signée par la commune. Cette convention règle également la répartition des déficits croissants de ces UAPE.

AJOVAL : Le différend avec la caisse intercommunale de pension du personnel, qui réclamait à l'AJOVAL le paiement de CHF 447'842.- au titre de sous-couverture du personnel transféré suite à la sortie de Chavornay et Bavois, a été réglé. La CIP a abandonné ses prétentions.

PACOM (plan d'affectation communal) : Une séance d'information a eu lieu le 25 avril dernier, donnant ainsi la possibilité aux propriétaires de la commune de s'informer et de s'exprimer. La procédure d'élaboration du nouveau plan communal se poursuit.

M. Angelo Fenu :

Déchets : Visite du responsable de l'entreprise Valorsa. La commune d'Agiez est exemplaire en matière d'élimination des déchets. M. Angelo Fenu présente aux membres du Conseil les statistiques communales des déchets de la commune, établies par l'Etat de Vaud. Il explique notamment la différence entre les trois types de déchets (inertes, incinérables et collectes séparées). Nous pouvons observer qu'il y a une diminution des incinérables et collectes séparées de 2022 à 2023, ce qui est une bonne nouvelle considérant que la population du village augmente. M. Fenu nous informe que nous n'avons pas de benne ou autre solution de collecte spécifique au sagex. Ce dernier est actuellement jeté dans la benne compacteuse, ce qui peut engendrer des pannes. Il informe les conseillers qu'il y aura sûrement, à l'avenir, des sacs pour ce type de déchet.

M. Raphael Krüll :

Protection civile : M. Krüll a participé à l'inauguration du nouveau bâtiment de la PCi, ce jour-même, à Orbe. Il décrit le bâtiment. Le Préfet ainsi que la Syndique de la commune d'Orbe étaient présents.

Routes : Les travaux et la mise en place de la zone « 30km/h » ont pris un peu de retard. M. Berger, responsable de l'entreprise Road Art, a informé M. Krüll qu'une des raisons était liée au nombre de chantiers en cours. La mise en place de la zone 30 est cependant en bonne voie et devrait avoir lieu sous peu.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune remarque ni question de la part des Conseillers présents.

6. Comptes 2023

- **Préavis municipal**

Lecture du préavis municipal par M. Schwendimann, Syndic.

Les comptes sont soumis pour approbation.

Revenus : CHF 1'448'647.56

Charges : CHF 1'661'462.10

La Municipalité nous présente un préavis avec un excédent de charges de CHF 212'815.-

- **Rapport de la commission de gestion/finances**

Le rapport de la commission gestion/finances est lu par Mme Nathalie Vallotton, en remplacement de M. Porchet - président excusé. La commission constate une légère augmentation des salaires due au doublon de secrétaires lors de la passation de ce poste. Par rapport aux comptes de l'année précédente, une augmentation de la recette des impôts a été constatée.

Un excédent de charges a été remarqué dans le domaine des forêts. L'abattage de divers arbres atteints de bostryches a été nécessaire.

Il résulte de ce rapport un excédent de charges de CHF 212'814.54 suite à l'amortissement extraordinaire des travaux de la source du Vanté.

La Commission propose d'accepter les comptes 2023 tels que présentés.

Le Président ouvre la discussion sur les comptes 2023.

Aucune remarque ni question de la part des Conseillers présents.

Le président passe au vote.

Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité.

7. Propositions individuelles et divers

- Aucune proposition ni remarque.

Le président, M. Andy Bécue, annonce la date du prochain Conseil, soit :

le jeudi 12 décembre 2024

Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la commune d'Agiez toute l'année.

Remerciements à Mme Noëlle Besson pour la préparation de la salle.

La séance est levée.

Le président

Andy Bécue

**CONSEIL GÉNÉRAL
D'AGIEZ**

Le secrétaire

Sylvie Fernandes